Nom : Prénom :

Adresse :

Monsieur Le Président

de la Commission d’enquête publique de la LGV Poitiers Limoges

1 Rue de la Préfecture BP 87031 87031 LIMOGES cedex 01

Monsieur le Président,

Je suis **CONTRE la réalisation de la LGV Poitiers-Limoges**, **mais FAVORABLE à l’amélioration de la Ligne POLLT** et le renouvellement de son matériel pour les raisons essentielles suivantes :

Je veux le développement économique de ma Région auquel la ligne POLLT est indispensable, **sans accroître l’endettement « nos impôts » de notre Région** **pour 50 ans** (rappel : La LGV Limoges Poitiers, c’est **2 milliards** d’€ pour **115 km** de voie unique voyageurs ; la ligne POLLT c’est **500 millions** d’€ pour 713 km de double voie soit **1426 km** de voie voyageurs et FRET **entre Toulouse et Paris**).

Je veux que tous les enfants et petits enfants **de nos 3 Départements** puissent grandir dans un environnement favorable qui bénéficie de moyens de déplacements performants, confortables, sûrs et **accessibles à tous**.

Je crois que mon emploi pourrait être conforté et valorisé si ma Région est desservie par des moyens modernes de communication avec le remplacement **des rames TEOZ par des rames TGV dès 2015.**

Je veux être en correspondance rapide avec toutes les capitales européennes où se prennent les grandes décisions et se prépare l’avenir du monde en améliorant **l’axe POLLT**, mettant dès 2015 **la Creuse** à **2h15** de Paris, **La Haute-Vienne à 2h30 et la Corrèze à 3h30,** puis avec **le raccordement à la Ligne POCL**, La Creuse à 1h50, la Haute-Vienne à 2h10 et la Corrèze à 3h00 de Paris.

Je suis pour que ma Région s’ancre dans la modernité et qu’elle soit à égalité avec tous les territoires et cela **pour nos 3 Départements,** ainsi que pour les autres Régions traversées par la ligne POLLT**.**

Je refuse de rester à l’écart du progrès et du développement en étant privé de cette infrastructure ferroviaire **accessible au plus grand nombre**. Un train **pour TOUS** et non un train pour quelques uns.

Je soutiens le **développement de la ligne POLLT , son raccordement à la ligne POCL et refuse la création de la ligne LGV** Limoges Poitiers qui condamnerait une bonne partie de notre Région Limousin en ne la desservant pas.

Je dénonce l’illégalité de cette enquête publique hors délai (article L-121-12 du Code de l’Environnement), la partialité du débat public qui y a conduit, ainsi que celle du Préfet de Région dans son communiqué de presse.

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de mes sentiments distingués.

Date Signature